



Direction emploi et développement des
compétences

Décision n°2026-32

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de responsable de service Appui et management de la transition à la direction emploi et développement des compétences

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2025-66 du 8 octobre 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-8°2 sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction emploi et développement des compétences, un emploi de responsable de service Appui et management de la transition chargé-e de piloter, d'animer la formalisation de l'identité managériale, des valeurs de la direction et d'être garant-e de son appropriation collective, de sa mise en œuvre et de son évaluation, et enfin de manager l'équipe du service en veillant à décliner l'identité managériale de la direction qui encourage les contributions individuelles et collectives, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Contribuer à la définition de la stratégie de la direction et aux modalités de gouvernance transversale, puis piloter l'animation de la gouvernance interne de la direction, et superviser la coordination du fonctionnement des instances transversales.
- Animer et manager l'équipe du service composée de 9 postes en favorisant une posture de conseil, d'accompagnement des agent-e-s et des autres services de la direction emploi et développement des compétences.
- Assurer l'appui managérial et de conseil auprès du comité de direction et de ses équipes afin de faire émerger des solutions en lien avec les enjeux identifiés.

- Assurer le rôle de relais et d'ambassadeur de la conduite du changement au sein de la direction en sécurisant processus, rôle de chacun et positionnements.
- Coordonner la construction de la feuille de route collective de la direction et la structuration de l'activité.
- Piloter, en lien avec le-la chargé-e de mission appui et gouvernance et les services concernés, les projets de la direction à vocation transverse.
- Définir et mettre en œuvre en accord avec le département ressources et humaines et le concours de la direction de la communication interne, la communication de la direction tant en interne qu'en externe.
- Coordonner le suivi et la consolidation des données numériques de la direction.

Décide,

Article 1 : L'emploi de responsable de service Appui et management à la direction emploi et développement des compétences est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés territoriaux, à savoir au minimum / B 444 et au maximum / B 821, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de Nantes Métropole,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

mis en ligne le :

03 FEV. 2026

Fait à Nantes, le **27 JAN. 2026**

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée en charge
du Personnel

Aïcha BASSAL

